

Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 3 mai 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 2^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 2
Notre dossier : 312-00843
Dossier Régie : R-4018-2017

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2018-049 (paragr. 12) rendue dans le dossier mentionné en objet.

Comme mentionné à sa preuve, Énergir étudie présentement différentes alternatives suivant la prolongation de la durée associée à certaines capacités de transport (« term-up »)¹. Selon les informations présentement disponibles, Énergir souhaiterait compléter ses analyses quant à la stratégie à adopter à l'égard de ces capacités d'ici la mi-juin 2018.

Toutefois, cette stratégie exige de poursuivre, mais surtout de conclure des discussions avec diverses tierces parties. L'échéancier et l'issue de ces discussions étant difficiles à prévoir pour le moment, il n'est pas possible pour Énergir de s'engager à finaliser ses analyses à une date précise.

Énergir tient toutefois à assurer la Régie qu'elle traite la question de la manière la plus diligente possible et la tiendra informée lorsqu'elle aura pris une décision à cet effet.

Espérant le tout confirme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

¹ Pièce B-0132, GM-H, Document 1 (p. 76 et 77).